

BULLETIN D'INFORMATION

CONTRAT LOCAL DE SANTE EST-BEARN



Numéro 2 / Février 2020

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, C'EST PARTI !

La signature du CLS Est-Béarn a eu lieu le **18 décembre 2019** à la salle du Belvédère à Serres-Castet en présence de nombreux acteurs et partenaires qui ont contribué à la démarche d'élaboration durant l'année 2019.



L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de communes des Luys en Béarn, la Communauté de communes du Nord-Est Béarn, la Communauté de communes du Pays de Nay, le Département des Pyrénées-Atlantiques et la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, se sont engagés pour une durée de 3 ans à agir ensemble pour la santé des habitants du territoire grâce à des actions concrètes et coordonnées.

EN BREF....Qu'est ce qu'on a fait depuis septembre ?

- Rédaction des fiches action avec les pilotes d'actions
- Validation du plan d'action en Comité de Pilotage le 17 octobre 2019
- Rédaction du Contrat Local de Santé
- Présentation du CLS aux élus du territoire Est-Béarn
- Délibération en Conseil communautaire des 3 EPCI
- Préparation de la signature
- Lancement des premières actions



Au total 52 actions seront mises en place

RAPPEL DES PRIORITES

Axe 1 : accès aux soins et coordination

- Favoriser la venue de nouveaux médecins, faciliter la mobilité pour accéder aux soins

Axe 2 : accompagnement à la perte d'autonomie

- Vivre à domicile plus longtemps, lutter contre l'isolement, accompagner les familles, les professionnels et bénévoles

Axe 3 : Prévention et promotion de la santé

- Permettre à chacun d'agir pour sa santé, préserver la santé des jeunes

Axe 4 : Pour un environnement favorable à la santé

- Améliorer le milieu de vie des habitants, s'approprier les enjeux de santé environnementale

Le point sur les actions



6 actions du CLS sont spécifiquement dédiées à la promotion de l'alimentation équilibrée et de la pratique d'une activité physique. Tous les publics sont concernés : enfants, jeunes, adultes, public sédentaire...

FOCUS NUTRITION

Nous avons débuté certaines actions de prévention depuis le mois de novembre, principalement en direction de la petite enfance et des jeunes, par des actions de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels et des animateurs.

Selon le Plan National Nutrition Santé (PNNS), la nutrition s'entend comme l'équilibre entre les apports liés à l'alimentation et les dépenses occasionnées par l'activité physique

Axe 3 action 3.1.6 : Programme d'éducation nutritionnelle dans les structures petite enfance

L'objectif de cette action est de déployer le programme Nutri'Crèche de l'IREPS au sein des crèches du territoire du CLS. Nutri'Crèche c'est d'une part un accompagnement des professionnels pour améliorer la restauration des jeunes enfants et d'autre part un accompagnement des parents pour les aider sur les besoins et les rythmes des enfants de 3 mois à 3 ans.

Etape 1 – Depuis Septembre 2019. Mobilisation des crèches du territoire pour adhérer au projet et rencontre des professionnels avec l'IREPS pour présenter le programme. Sensibilisation des professionnels aux nouvelles recommandations nutritionnelles.

A ce jour, **3 crèches** du territoire du CLS Est-Béarn se sont engagées sur le programme depuis fin 2019 : **Nousty, Ger, Pontacq**. La rencontre avec les directrices de crèches, la coordinatrice petite enfance et les professionnelles a permis de recueillir les attentes et les besoins concernant l'alimentation des enfants. Au total, ce sont **23 professionnels** qui seront accompagnés sur ces 3 crèches.

Nutri'Crèche 



**J'AIME MANGER !
BOUGER !**
Programme Nutrition des jeunes Aquitains

Axe 3 action 3.1.1 : Sensibiliser les enfants et les jeunes à une alimentation équilibrée

Cette action consiste à accompagner les animateurs de 3 ALSH (Serres-Morlaàs, Garlin et Coarraze) et les professionnels des secteurs jeunesse des Communautés de communes sur la thématique de l'alimentation pour mettre en place des actions durant l'année 2019 avec les jeunes et proposer le programme « J'aime manger, bouger » de l'IREPS.

Il s'agit également de faire intervenir des partenaires auprès des enfants de manière ludique afin de les sensibiliser à l'équilibre alimentaire, l'importance de bouger au quotidien, la consommation de fruits et légumes...

Etape 1 – Depuis novembre 2019. Rencontre des animateurs jeunesse des 3 EPCI et des animateurs de trois ALSH pour présenter le projet, les outils, analyser leurs besoins, réfléchir aux activités de l'année. Au total, **25 professionnels** se sont engagés dans cette démarche de promotion de la nutrition auprès des enfants et des ados !



Axe 3 action 3.1.4. Promouvoir la nutrition comme déterminant de santé en MSP

Cette action, portée par la Clinique Princess de Pau et financée par l'ARS, consiste à organiser des ateliers Nutrition dans les MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) ou toutes structures regroupant des professionnels de santé. Deux types d'ateliers sont proposés :

- Le matin : petit déjeuner équilibré, discussion sur la nutrition et réveil musculaire
- L'après-midi : goûter équilibré, discussion sur la nutrition et marche

3 ateliers ont eu lieu en janvier 2020 à la MSP de Pontacq, Garlin et Lembeye. **Au total 14 personnes** ont participé et échangé, encadrées par une diététicienne et un professeur d'activité physique adaptée de la Clinique Princess et des professionnels des MSP très engagés dans la dynamique du CLS. Un atelier est prévu en Mars à la Maison Médicale d'Arzacq.

D'autres ateliers auront lieu durant l'année 2020 : renseignez-vous auprès de vos MSP et Maison Médicale !



Axe 3 action 3.1.5. Le déploiement du dispositif PEPS (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé) est lancé depuis le 10 octobre 2019 !

Jeune ou moins jeune, malade ou bien portant : votre médecin prescrit de l'activité physique pour votre santé ! « PEPS » c'est un réseau de professionnels de l'activité physique formés et ressources dans chaque département. Les médecins disposent d'outils d'aide à la prescription et d'une plateforme dématérialisée répertoriant les offres d'activités physiques encadrées du PEPS ; un livret de suivi est remis au bénéficiaire.

Découvrez le programme PEPS : www.peps-na.fr/



Axe 3 action 3.1.3. Sensibiliser les habitants du territoire à la pratique de l'activité physique

Durant 3 ans, plusieurs actions seront mises en place afin d'inciter les habitants à la pratique d'une activité physique régulière.



Lors des **Journées Nelson Pailhou** qui se sont déroulées en septembre à Sauvagnon, la Communauté de communes des Luys en Béarn a financé la venue d'une diététicienne d'INTERFEL pour sensibiliser les familles à la consommation de fruits et légumes. Le stand a été très apprécié et les enfants ont pu réaliser une recette originale, équilibrée, facile et de saison : sucettes de pommes à la noisette. Environ 70 enfants et une centaine d'adultes sont venus s'informer sur le stand où la diététicienne a transmis quelques messages de prévention. Cette action aura lieu de nouveau en 2020.



La Communauté de communes du Pays de Nay a lancé, depuis le 9 septembre, le principe de séances de "**marche active**" tous les lundis de 9h à 10h30. Cette activité gratuite est ouverte à tous, quels que soient son âge et son niveau ! Au programme : échauffement, marche et étirements. Point de rendez-vous et information à l'Espace de Vie Sociale : **05 59 61 11 82**



Les communes de Garlin et Lembeye se sont inscrites pour participer en 2020 aux **Parcours du Cœur** ! Il s'agit d'une opération de prévention qui a pour but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires et de promouvoir des habitudes de vie plus saines avec notamment la pratique d'une activité physique. L'action se déroulera sur **Lembeye le samedi 28 mars** et sur **Garlin le samedi 4 avril** ! Les professionnels de santé des deux MSP seront présents pour des conseils et informations pour votre santé !

Mais aussi....

Le 13 décembre 2019 a eu lieu le lancement de la **Plateforme Territoriale d'Appui 64**.

La PTA met en lien tous les professionnels autour du patient

Elle apporte un soutien opérationnel à tous les **professionnels** de santé, du social et du médico-social pour le suivi des parcours de santé complexes (perte d'autonomie et maladies chroniques) autour de trois missions :

INFORMATION,
CONSEIL,
ORIENTATION

SOUTIEN A
L'ORGANISATION
DES PARCOURS DE
SANTÉ COMPLEXES

Un numéro unique :
0809 109 109
(service gratuit)

Sur notre territoire :
ANTENNE DE PAU
(Pau agglomération et Est Béarn)

contactpau@pta64.fr

05 59 11 22 91
www.pta64.fr

APPUI AUX
PRATIQUES ET
INITIATIVES
PROFESSIONNELLES

Des questions sur le CLS ?

Sophie Campet, coordinatrice-animatrice du CLS
Est-Béarn :

07 85 50 69 51

sophiecampet@cclb64.fr



Paroles d'acteurs

Rencontre avec Mélanie Rolland

Responsable de l'antenne

départementale des Pyrénées -Atlantiques

de l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de
Promotion de la Santé)



Quelles sont les missions de l'IREPS ?

L'IREPS Nouvelle-Aquitaine vise la santé pour tous, en agissant pour réduire les inégalités sociales de santé. Elle a pour objet la promotion de la santé et l'éducation pour la santé dans toutes ses composantes, dont l'éducation thérapeutique du patient.

Elle met en avant une démarche positive et non stigmatisante, le respect des choix et des possibilités de chacun, la compréhension des contraintes de chacun, et refuse toute approche moraliste ou culpabilisante. Elle agit à la fois auprès de la population, pour permettre aux personnes de faire leurs propres choix en matière de santé, mais aussi auprès des décideurs pour créer des environnements favorables à la santé et au bien-être.

Comment intervenez-vous dans le CLS Est-Béarn ?

Depuis 2018, l'IREPS en partenariat avec l'Observatoire Régional de Santé, l'ARS et les 3 Communautés de communes signataires, a accompagné le développement du CLS Est-Béarn. Durant 3 ans, l'IREPS mettra en œuvre des programmes de prévention comme *J'aime Manger Bouger*, *Nutri'Crèche*, *Bien dans ma tête...* L'IREPS accompagne également les professionnels dans la mise en place de projets en promotion de la santé sur différentes thématiques et auprès de tout public.

Plus d'informations sur www.irepsna.org

Suivez la page Facebook :

« Contrat Local de Santé Est-Béarn »



Numéro 2 / Février 2020